

# Francazal

## Dites non à un projet dangereux

Malgré leur incapacité à proposer un projet aéronautique crédible,  
malgré l'évidente ineptie de ce projet,  
malgré l'opposition grandissante à ce projet,  
les partisans de la reconversion de Francazal en aéroport civil continuent  
d'exercer des pressions pour imposer leur solution.

Refusez le projet d'un deuxième aéroport au sein de l'agglomération toulousaine.

Signez la pétition ci-dessous ou en ligne (sur le site collectif-francazal.org).

✂-----

### Pétition contre le maintien de la piste de Francazal

Une décision concernant l'avenir de Francazal sera prise prochainement.

Le Comité de pilotage de la reconversion doit se prononcer, dans un premier temps, pour ou contre le maintien de la piste en vue de transformer la base de Francazal en aéroport civil, source de nuisances importantes et d'insécurité.

Dans les communes concernées par cette reconversion, aucune concertation de la population n'a été organisée.

A défaut d'avoir été consulté, je soussigné vous informe que je suis opposé au maintien en activité de la piste de Francazal.

Nom / Prénom	Adresse	Date	Signature

Pétition à envoyer à : Collectif Francazal 22 rue des Bleuets 31270 Cugnaux

Si vous n'avez pas encore adhéré au Collectif, vous pouvez le faire au moyen du bulletin ci-dessous, accompagné de votre cotisation

### Collectif Francazal

22 rue des Bleuets  
31270 CUGNAUX

Site : collectif-francazal.org

Mail :

[collectif-francazal@laposte.net](mailto:collectif-francazal@laposte.net)

Tél. : 05 61 92 26 86

### Bulletin d'adhésion au Collectif Francazal

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Email :

Téléphone :

Ma cotisation (3€ au minimum par personne) ..... €

Date :

Signature :

# Le sort de Francazal se joue à huis clos

Le sort de Francazal est toujours entre les mains du Comité de Pilotage présidé par le Préfet.

Au cours de la prochaine réunion de ce comité, qui se tiendra prochainement, à huis clos comme les précédents, une décision pourrait être prise entre les deux propositions en lice : soit la réutilisation de la piste, soit un projet urbain.

## **On nous trompe : le projet aéronautique qu'on nous présente n'est que la première phase d'un projet beaucoup plus vaste.**

De l'analyse des nombreux rapports qui se sont succédés depuis 2003, il ressort que ce qui est recherché aujourd'hui, à défaut de trouver un site pour un nouvel aéroport, c'est une deuxième plateforme complémentaire de Blagnac, *pouvant accueillir au moins 43000 mouvements d'avions par an.*

Or, *pour rendre acceptable le projet*, on propose *seulement* le transfert de l'aviation d'affaires à Francazal. Mais dans un deuxième temps, une fois que la décision sera prise, on allongera la piste – en creusant au besoin des tunnels routiers pour « effacer » la route de Toulouse – et on chargera progressivement le trafic de la plateforme avec du fret, des charters, etc.

## **La pression des partisans de la solution aéronautique augmente.**

Plus la solution paraît fragile, en raison de la faiblesse du volet industriel associé, plus les pressions se multiplient.

M. Terrazzoni, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie, prend publiquement position et offre une tribune au Directeur de la Direction Générale de l'Aviation Civile.

A l'occasion des vœux, M. Keller, maire de Blagnac affirme qu'il faut garder Francazal pour prolonger la vie de Blagnac.

La Dépêche du Midi rapporte les moindres propos des partisans du maintien de la piste, et reste singulièrement muette sur les déclarations contraires à ce projet.

## **Il faudrait pourtant que la population soit informée et sache que :**

- ✓ **La piste peut être allongée** (des études sont en cours)
- ✓ **Le Plan d'Exposition au Bruit (PEB) peut être révisé.** Il ne saurait garantir un trafic de moins de 16000 mouvements d'avions par an (ce qui est déjà énorme par rapport au trafic actuel).
- ✓ **Il n'est pas question de faire de Francazal un « Mirail bis »**, comme on le suggère. Le Collectif sera attentif à la qualité du projet urbain, dès qu'il sera dévoilé. Par contre il faut savoir que, *dans l'option aéronautique, on étudie la possibilité de réserver une partie de la surface libérée à de l'habitat dense*, car une partie de l'emprise de Francazal est constructible ! Qui acceptera de loger aussi près des pistes ? Veut-on créer un quartier sensible ?
- ✓ **Les avions de Blagnac passeront au-dessus de Francazal** que la piste soit maintenue ou non. On le constate actuellement alors que la piste est encore en activité. Mais si Francazal est maintenu, il accroîtra son trafic et les trajectoires croisées des deux aéroports poseront de graves problèmes de sécurité.
- ✓ **Le maintien de Francazal n'allègera pas les nuisances des riverains de Blagnac**, comme l'espère le maire de Blagnac : les nuisances sonores ne se partagent pas, elles s'étalent et se multiplient.

## **Il faut convaincre nos élus qu'ils ne doivent pas céder aux pressions et que ce serait une ineptie de laisser relancer une activité aéronautique en milieu fortement urbanisé.**

Nous invitons nos concitoyens, qui n'ont pas été consultés et qui n'ont reçu qu'une information à sens unique, à faire pression auprès de leurs élus à tous les niveaux pour qu'ils prennent position contre le projet de maintien de la piste en activité.